

## Mémoire à l'intention du Comité permanent des finances

### Résumé

Cela fait près de 40 ans que l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille (FRP Canada) répond aux besoins de plus de 500 organisations membres œuvrant auprès des familles et des enfants dans toutes les collectivités du Canada. Nous sommes heureux de pouvoir faire part de nos observations au Comité permanent des finances de la Chambre des communes sur la meilleure façon pour le gouvernement de contribuer au bien-être des familles et des enfants par le biais du budget de 2015. Tout en respectant le rôle constitutionnel qui lui est réservé, le gouvernement du Canada peut faire preuve de leadership dans ce domaine, notamment pour les familles qui vivent dans des conditions préjudiciables.

Si tous les paliers de gouvernement veulent réduire les coûts des différents systèmes – santé, protection de l'enfance, éducation, services sociaux, justice pénale, etc., l'élaboration du budget doit être systématiquement axée sur l'aide aux familles et notamment aux jeunes enfants, où l'investissement doit être renforcé. Une évolution positive à travers les étapes de la vie jusqu'à l'âge adulte favorise la qualité de vie des Canadiens et encourage leur intégration au marché du travail; Le Canada a besoin de travailleurs en bonne santé, instruits et productifs pour son développement économique. Des études faisant autorité attestent la corrélation entre les expériences négatives dans l'enfance et les difficultés de tous ordres à l'âge adulte (santé et bien-être du point de vue physique, psychologique et social).

Nos membres offrent toutes sortes de services à des milliers de familles tous les mois, notamment des programmes prénatals et autres services de promotion de la santé de la mère et de l'enfant, des programmes de promotion de la santé mentale et d'intervention auprès des nourrissons, des enfants, des jeunes et des aidants naturels, des activités favorisant l'attachement adulte/enfant, des programmes d'alphabétisation pour les familles, des échanges de vêtements, des échanges de jouets et de matériel, des cuisines communautaires, des groupes de soutien des parents, des groupes ASP, des programmes de préparation à l'école, des services d'aiguillage vers d'autres services et plus encore selon les besoins de la collectivité desservie. La diversité des programmes traduit la complexité des structures et situations familiales à travers le pays. De concert avec les provinces, les territoires et d'autres protagonistes, le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans la démographie de la société canadienne.

### Sur la bonne voie

Nous sommes d'avis que ce gouvernement est sur la bonne voie grâce à des initiatives comme les suivantes :

- Le crédit d'impôt pour frais d'adoption, qui reconnaît ce qu'il en coûte aux familles qui offrent un « foyer pour toujours » aux petits Canadiens qui en ont besoin.



- La promotion des initiatives vouées à un mode de vie sain et à l'activité physique, comme ParticipAction et AthletesCAN, notamment lorsque les programmes sont accessibles aux familles à faible revenu.
- La prestation universelle pour la garde d'enfants et le transfert annuel de fonds aux provinces et territoires pour de nouvelles places en garderie, qui vont dans la bonne direction, mais ne garantissent pas encore de services de garde d'enfants abordables pour les familles dans la plupart des collectivités.
- Le bon d'études canadien et la subvention canadienne d'épargne-études.
- Les investissements dans les projets relevant du programme *Priorité au logement*.
- La lutte contre la violence faite aux femmes et aux fillettes.
- Les mesures de soutien à l'établissement des familles immigrantes, car l'immigration contribue à créer une réserve de jeunes travailleurs qualifiés, prêts à assumer les responsabilités d'un emploi dès qu'ils quittent l'école.

## Recommandations

1. Financer suffisamment une politique nationale de la famille intégrée à un cadre de promotion de l'innovation sociale et du partenariat créatif :
  - Contrairement à beaucoup d'autres pays, le Canada n'est pas doté d'un cadre stratégique apte à circonscrire et à reconnaître le rôle, les capacités et les obligations de tous les paliers de gouvernement, de tous les secteurs et de tous les partenaires dans la perspective de garantir le meilleur départ possible à ses jeunes citoyens.
2. Consolider l'engagement et les ressources financières à l'égard des programmes fédéraux de soutien à la famille comme le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE), le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) et le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (en réserve et hors réserve) :
  - Ces programmes enregistrent des résultats remarquables et entretiennent une culture de l'évaluation longitudinale et de la vérification.
  - Les niveaux de financement fédéral stagnent depuis un certain temps, mais l'ampleur des activités du PACE et du PCNP et le nombre de familles desservies continue de s'élargir, en grande partie grâce à la participation d'organismes locaux déterminés et à leurs efforts vigoureux pour obtenir l'aide de toutes sortes de partenaires. Ces efforts, quoique louables, ne sont pas de l'ordre du possible dans toutes les régions.
  - Malheureusement, l'incertitude associée au financement fédéral a donné lieu à de l'instabilité dans la programmation des activités et dans l'organisation des petites entités. Celles-ci ont donc du mal à attirer de nouveaux partenaires importants.
3. Jouer un rôle de premier plan à l'échelle nationale en facilitant les partenariats non traditionnels productifs notamment parmi et entre les autres paliers de gouvernement, les organisations autochtones, les organismes sans but lucratif et les entreprises du Canada. Le leadership fédéral doit s'exprimer également sous la forme du financement d'initiatives vouées à l'innovation :



- On a besoin de l'aide fédérale pour accroître la capacité des organismes sans but lucratif en matière de gouvernance, d'élaboration de politiques et de programmes, de rayonnement communautaire, et d'administration et de gestion organisationnelles.
  - Les organismes sans but lucratif peuvent devenir des courtiers efficaces entre le gouvernement, les entreprises et d'autres partenaires pour veiller à la mise en œuvre responsable, efficace et efficiente d'initiatives à plusieurs partenaires en assumant le contrôle des fonds.
4. Faciliter la collecte et l'analyse des données issues de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) :
- Le vaste ensemble de données de suivi sur environ 20 000 enfants de l'enfance à l'âge adulte a permis de circonscrire des pratiques parentales efficaces (et inefficaces) et d'obtenir beaucoup d'information sur les facteurs qui contribuent au développement sain des enfants.
  - Les données issues de l'ELNEJ sont, à diverses étapes, reliées constructivement à des données sociales de recensement plus larges, ce qui permet d'obtenir un portrait plus complet de l'expérience des enfants et des jeunes qui grandissent dans les familles canadiennes.

#### Recommandations des organismes de bienfaisance

Nous nous associons à d'autres organismes de bienfaisance pour proposer des recommandations plus générales qui contribueront à promouvoir une culture du don à long terme et cumulatif et à aider ces organismes à tirer le meilleur parti des dons et consolider leurs pratiques.

1. Mettre en œuvre le crédit d'impôt allongé pour les dons de bienfaisance, qui serait un moyen efficace pour le gouvernement du Canada de :
  - consolider l'engagement et l'aptitude des organismes de bienfaisance à servir les collectivités;
  - offrir un allègement fiscal aux Canadiens qui investissent de plus en plus à titre personnel dans leurs collectivités en reconnaissant les dons en espèces à tous les niveaux, modestes ou importants, à un ou plusieurs organismes de bienfaisance;
  - encourager les donateurs de tous les groupes d'âge et niveaux de revenu à contribuer ou à continuer de contribuer à l'épanouissement des collectivités desservies par les organismes de bienfaisance en prenant acte du fait que toutes les causes défendues par les Canadiens pourront profiter du crédit d'impôt allongé.
2. Prendre des mesures pour réduire les frais d'administration ajoutés lorsque les dons sont faits par carte de crédit ou que les biens ou services d'organismes de bienfaisance sont achetés par carte de crédit, pour veiller à ce que les dons soient acheminés aux bénéficiaires et non aux compagnies de cartes de crédit :
  - Les donateurs ignorent le plus souvent que leur don ne va pas entièrement à l'organisme de bienfaisance.
  - Les organismes de bienfaisance doivent déclarer ces frais comme coûts administratifs, alors que l'argent ne passe pas par eux et qu'ils doivent se préoccuper de plus en plus d'efficacité.
  - Le crédit fiscal fédéral porte sur le don entier, même si une partie n'en est pas versée à l'organisme de bienfaisance.



3. Continuer d'élargir l'accès des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif aux services fédéraux de développement des affaires pour accroître leur capacité à produire du revenu gagné et à desservir leurs collectivités en comptant sur une stabilité financière :

- La Banque de développement du Canada, notamment, facilite la création et le développement d'entreprises canadiennes en offrant du financement, du capital-risque et des services consultatifs et en s'intéressant plus particulièrement aux petites et moyennes entreprises.
- Ces services seraient extrêmement utiles aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif qui cherchent à développer ou à élargir leurs activités productrices de revenu gagné.
- Cela suppose de nouveaux investissements fédéraux importants, en dehors de ce qui est nécessaire pour fournir aux agents de programme les instruments et le savoir dont ils auraient besoin pour servir efficacement les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif.

### Commentaire

Nous sommes conscients des enjeux dont le Comité permanent des finances doit tenir compte pour élaborer le budget de 2015. Le gouvernement du Canada doit favoriser la croissance et la prospérité tout en essayant de veiller au bien-être de tous les Canadiens. Nous pensons que les familles canadiennes méritent un budget axé sur la consolidation des structures de base de notre société et sur des moyens progressifs d'obtenir les résultats souhaités. Le budget de 2015 est l'occasion de faire la preuve de l'aptitude de ce gouvernement à dresser des plans fermes pour l'avenir à long terme et à emprunter de nouveaux chemins pour offrir un avenir solide à nos enfants et nos petits-enfants. Cette perspective est dans le droit fil des objectifs de *l'ensemble du gouvernement* tels qu'ils sont énoncés dans le Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015 :

- Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale.
- Des Canadiens en santé.
- Une croissance économique forte.

D'après notre expérience personnelle, confirmée par de nombreuses études, les parents et les familles exercent une plus grande influence sur le bien-être des enfants que toute autre personne ou organisation, y compris les éducateurs de garderie, les professionnels de la santé, les enseignants et l'école. Si un enfant est bien entouré, notamment de la conception à l'âge de trois ans, il a de bonnes chances de réussir dans la vie et de contribuer aux ressources financières du pays plutôt que d'en avoir besoin. Des facteurs comme la tendresse des parents, la structure familiale et la compréhension du développement de l'enfant contribuent à l'évolution saine de celui-ci. Des facteurs comme la pauvreté, la dépression, une éducation brutale, une mauvaise alimentation, le manque de soutien social, les mauvais traitements et la négligence ont souvent des conséquences négatives coûteuses.

Les familles font partie intégrante de la promotion de la santé et de la capacité à réaliser son propre potentiel et à jouir de la meilleure qualité de vie possible. Tous les parents profitent des ressources et services qui facilitent les diverses étapes de la vie, surtout dans les premières années. Les familles vulnérables et marginalisées peuvent avoir besoin de programmes et de services particuliers pour bâtir des fondations saines. Les programmes de ressources destinées aux familles permettent de réduire les dépenses à court et à long termes



des programmes de santé mentale et physique, du système de protection de l'enfance, du système éducatif et du système de justice pénal en aidant les parents qui éprouvent des difficultés à élever de jeunes enfants.

Certaines de ces responsabilités échappent à la compétence fédérale, mais le leadership du gouvernement du Canada, étayé par des contributions financières modestes, peut avoir un énorme effet de propagation sociale.

### **FRP Canada et ses membres**

Depuis 1976, FRP Canada ([www.frp.ca](http://www.frp.ca)) a fourni de l'information, des ressources et des possibilités d'apprentissage aux membres du personnel de centaines d'organismes communautaires du Canada. Les tout premiers programmes de ressources destinées aux familles canadiennes ont été financés par Santé et Bien-être Canada au milieu des années 1970. Les personnes ainsi formées ont à leur tour offert des services à des milliers de familles ayant des nourrissons et des enfants d'âge préscolaire. Les programmes ou les centres de ressources destinées aux familles portent toutes sortes de noms : centre pour la petite enfance, centre d'accueil des parents, centre de ressources pour les familles de militaires, centre familial et organisme communautaire pour la famille. Ces organismes aident les familles aux différentes étapes de la grossesse et du développement de la petite enfance, qui sont des périodes cruciales pour l'avenir des enfants. Pour beaucoup de parents, le centre local de ressources destinées aux familles remplace la famille élargie d'autrefois. Il devient leur source sûre d'information sur l'éducation des enfants, un point d'accès amical à d'autres services communautaires et un endroit où ils peuvent développer leurs compétences et prendre confiance en eux.

Nous sommes habitués au travail d'équipe et à la collaboration dans le cadre de partenariats permettant de réaliser des initiatives de promotion de la santé et du développement positif des enfants et de leurs familles. Nous avons récemment dirigé des projets axés sur la discipline positive, la santé mentale de la famille et les compétences financières à l'intention des nouveaux arrivants, immigrants et réfugiés, des Autochtones et des personnes qui affrontent des périodes de transition.

### **Prochaines étapes concernant le budget de 2015**

Nous serions heureux de prendre part à d'autres discussions sur le budget pour circonscrire les solutions susceptibles d'aider toutes les familles du Canada et notamment les parents et les aidants naturels qui ont besoin de soutien pour élever leurs enfants et bâtir des collectivités résilientes.



*Kelly Stone*

*Directrice générale*

*Association canadienne des programmes de ressources pour la famille (FRP Canada)*

707 – 331, rue Cooper

Ottawa (Ont.)

K2P 0G5

Tél. : 613-237-7667 (poste 222)

Télééc. : 613-237-8515

Sans frais : 1-866-637-7226

Site : [www.frp.ca](http://www.frp.ca) / [www.parentsmatter.ca](http://www.parentsmatter.ca)

